

## Transformation numérique

Alors que la digitalisation des processus d'affaires est encore en cours de mise en œuvre dans les différentes branches, la prochaine étape a déjà commencé: la transformation numérique.

La dynamique de ces dernières années s'est surtout caractérisée par la numérisation des offres de prestations existantes et leur exécution efficace dans des processus numérisés. La transformation numérique va encore plus loin: non seulement les processus commerciaux changent, mais aussi les modèles d'affaires, l'éventail des prestations et les chaînes de création de valeur traditionnelles. Les éléments moteurs sont, d'une part, les nouvelles opportunités offertes par la numérisation (notamment les nouveaux acteurs du marché) et, d'autre part, les changements dans la société (en particulier le nouveau monde du travail) qui sont encouragés par la numérisation.

La transformation numérique touche différents domaines, avec des défis variés que nous présentons ci-dessous.

### La numérisation requiert une collaboration interdisciplinaire entre les associations

À EXPERTsuisse, les thèmes de la numérisation et de la transformation numérique sont omniprésents. Des aspects de la numérisation sont traités dans tous les domaines professionnels, qu'il s'agisse de cryptomonnaies et de leur évaluation ou de l'analyse des données dans le domaine de l'audit.

La Commission Numérisation fait le lien entre les différentes initiatives spécialisées. Elle s'efforce d'élaborer les bases essentielles pour les thèmes

généraux, de surveiller les tendances qui ont un impact sur la branche et, au niveau de la branche dans ensemble, d'œuvrer à la création des conditions-cadres appropriées.

Le projet «Aide à la digitalisation et à la transformation» du Comité permet aux entreprises membres de passer des idées de numérisation et de transformation à des changements opérationnels très concrets et à des développements positifs. La méthode EXPERTsuisse abiliCor lancée au printemps 2019 joue ici un rôle central de même que l'enquête représentative menée mi-2019.

### L'organisation informatique doit être adaptée à l'évolution des conditions-cadres

Pour les entreprises fiduciaires également, les coûts d'exploitation de l'infrastructure informatique augmentent. Ceci est dû, d'une part, aux exigences toujours à la hausse en matière de sécurité et de protection des données et, d'autre part, aux exigences croissantes en matière de flexibilité de l'infrastructure (travail à domicile, à distance, disponibilité quels que soient le lieu et l'heure) et aux exigences accrues des clients et partenaires.

Le cloud computing constitue un grand défi car les solutions innovantes ne sont (ou seront) parfois disponibles plus que sous forme de service cloud, les coûts pour la sécurité des solutions cloud sont nettement inférieurs et le niveau de sécurité plus élevé. D'un autre côté, la situation au niveau légal, en particulier dans le domaine réglementé, n'est pas encore assez claire pour pouvoir affirmer que les solutions cloud peuvent être utilisées sans réserve. Des clarifications de la situation juridique sont en cours du côté d'EXPERTsuisse, en concertation avec d'autres parties prenantes. Des Q&A sur le cloud computing élaborées par la Commission Numérisation permettent d'identifier les défis et de planifier la mise en œuvre des services cloud.

La numérisation des principales interfaces de notre branche (p. ex. les impôts

directs/indirects, la Suva, les banques, les assurances, etc.) nécessite une gestion toujours plus complexe des données d'accès: qui y a accès, qui peut assurer la suppléance, que se passe-t-il en cas de changement de compétences, en cas de départ d'un collaborateur, etc. Reste à espérer que l'introduction de l'identité électronique simplifiera certaines choses, pour qu'il ne soit plus nécessaire de gérer des centaines d'informations d'accès.

Néanmoins, les défis liés au traitement des autorisations seront encore plus importants pour la branche à l'avenir. Avec la conviction que le marché du logiciel, en particulier pour les solutions standard pour notre branche, continuera à se pencher sur ce thème, la suite des travaux dans cette optique dépendra des décisions politiques encore en suspens concernant l'identité numérique. Les préparatifs d'EXPERTsuisse ont débuté pour pouvoir aider les membres à relever ces défis.

### Solutions logicielles pour la branche

À quelques exceptions près, une large palette de solutions logicielles est disponible pour relever les défis au sein de la branche. Avec la conviction que toutes les entreprises n'ont pas les mêmes exigences à l'égard des logiciels et que les entreprises membres sont les mieux placées pour identifier les produits qui leur confèrent le plus grand avantage concurrentiel, EXPERTsuisse renonce à favoriser et à recommander des solutions en particulier.

EXPERTsuisse, en revanche, peut générer une grande valeur ajoutée, en particulier pour les petites entreprises membres, si la transparence est créée sur les solutions logicielles disponibles et si les membres d'EXPERTsuisse bénéficient de conditions privilégiées. EXPERTsuisse a fait un pas important en ce sens avec son nouveau concept de partenariat au sein de la branche.

### Les normes permettent un échange de données plus efficace

Dans le domaine des interfaces, la Commission Numérisation d'EXPERTsuisse travaille actuellement avec divers fabricants pour que les produits puissent également faciliter la numérisation de la collaboration entre les chaînes de valeur et les organisations – par exemple entre contribuables, conseillers fiscaux et autorités fiscales.

À cette fin, la Commission Numérisation, en collaboration avec les domaines professionnels d'EXPERTsuisse, suit l'évolution des différentes normes qui concernent la branche de l'audit et du conseil, et veille à représenter au mieux les intérêts de la branche. eCH servira à définir des normes pour la déclaration d'impôt, qui seront déterminantes pour l'échange et le traitement des données dans le domaine fiscal ces prochaines années. Avec de nouvelles normes pour l'échange de données d'entreprise (p.ex. XBRL), l'échange sera encore simplifié et différents systèmes pourront être intégrés aisément via ces formats de données.

### Les tendances influencent la profession et la gamme de services

En 2019, d'importantes tendances qui auront un impact sur la transformation numérique ont été identifiées et forment maintenant l'une des bases de la fixation des priorités dans le développement de la branche, de la profession et de l'Association. Il s'agit, d'une part, d'évolutions technologiques qui auront un impact sur la branche (blockchain, cloud computing, intelligence artificielle, etc.) et, d'autre part, d'évolutions de la société auxquelles il faut faire face avec des moyens numériques notamment (nouvelles formes de travail, réseaux de collaboration, etc.).

Avec l'émergence des FinTechs et des nouvelles prestations des partenaires existants (banques, assurances, fournisseurs de logiciels, etc.), les structures et les offres de services de la branche vont changer (changements

dans les chaînes de création de valeur). Nous pourrions ainsi proposer de nouveaux services à nos clients, en tant que partenaire de FinTechs. Toutefois, selon les modèles d'affaires des FinTechs, il y aura aussi des cas où les sociétés fiduciaires devront se mesurer à de nouveaux concurrents. Notre profession réussira à être compétitive en développant sans cesse ses compétences.

L'intelligence artificielle est une technologie de base qui, avec le «Big Data», sera un outil important pour notre branche afin d'automatiser les processus et de fournir de nouvelles conclusions à nos clients. L'utilisation de la technologie sera encore simplifiée dans les années à venir. Les connaissances nécessaires à l'utilisation de ces systèmes ne seront plus l'apanage des informaticiens comme c'est le cas aujourd'hui. Les experts de la branche pourront s'en charger à l'avenir. Le savoir-faire des membres de notre profession sera décisif pour définir les paramètres essentiels des systèmes et interpréter correctement les données. Ces connaissances interdisciplinaires seront déterminantes pour développer et renforcer notre profession.

### Conclusion

Après la numérisation, il y a la transformation numérique. La branche de l'audit et du conseil est mise au défi, doit s'adapter à la nouvelle réalité, et ce dans tous les domaines. De plus, elle soutient l'ensemble de l'économie dans cette transformation.

De nombreuses variables inconnues persisteront à l'avenir. EXPERTsuisse traite de manière systématique les thèmes pour le développement de la branche et de la profession. Ce n'est que de cette manière qu'il sera possible de développer les connaissances sur les thèmes numériques afin de les intégrer avec succès dans le programme de formation professionnelle et continue, et de garantir que les collaborateurs disposent des outils nécessaires pour un avenir couronné de succès.



**Yves Riedo**

Expert-comptable diplômé,  
président de la Commission  
Numérisation d'EXPERTsuisse,  
associé-gérant d'axalta  
Fiduciaire SA / axalta Revisionen AG